



Compte rendu de la commission FP du 16/09/10

Excusés: SUD CT, Solidaires Douanes, FAE SNAPE ONEMA Solidaires, SUD PTT, Union SNUI SUD Trésor, Christelle Guyader (coord Fp)

Présents : Jean-Michel Nathanson (secrétariat national Solidaires), Thi-Trinh Lescure (coordination FP), Dorine Pasqualini (SNUPFEN Solidaires et coord FP), Denis Nicolier (SUNDEP Solidaires), Jacques Morel (Solidaires IDD et coord FP), Jean-Pierre Frileux (Solidaires IDD), Gaëlle Martinez (Solidaires CCRF), Jean-Marie Sala (Sud Santé-Sociaux), Sandrine Deville (Spasmet Solidaires), Marie-Hélène Moyne (Sud Education), Pierre Bletterie (Sud rural-équipement), Bruno Blin, Denis Perais (Sud Intérieur), Nathalie Lautrec (Sud éducation), Anne Marie Andrzejczak (Sud Culture Solidaires)

I – Sur le sujet des retraites

1) Réunion intersyndicale FP du 9 septembre

Comme pour l'interpro, une formulation d'appel à la grève après le 7, proposée par Solidaires, a été refusée par UNSA, CGT, CFDT, FSU, CFTC, CGC. Solidaires FP n'a pas signé le communiqué commun. La CGT était assez molle, disant qu'ils avaient seulement déposé un préavis pour couvrir les personnels.

La FSU a dit avoir déjà appelé au 23, donc pas possible avant.

UGFF-CGT : à des velléités qui s'arrêtent où commence l'autorité fédérale.

2) Lettre publique de FO fonction publique aux organisations syndicales FP « ...grève jusqu'au retrait dès le 23 septembre 2010 » : réponse de Jean-Michel, « oui, on est tout à fait d'accord avec vous »

Communiqué intersyndical: Que fait-on ?

Il faudrait un préavis de grève illimitée à partir du 23/09

Communiqué de Solidaires FP sur la grève, appel à AG etc...

SUD Educ: les médias n'ont rien compris à notre position par rapport à la non signature du communiqué intersyndical du 8/09.

Le projet de texte CFDT qui nous est maintenant proposé pour le 23 est très mou. Compte tenu de notre position précédente Solidaires ne peut pas signer. Voir la température lors de la conférence téléphonique interpro qui se tient ce

jour à 13 heures.

CGT Educ, vendredi appelle au 15/09, mis sur leur site. Puis plus rien sur leur site le dimanche.

SUD Educ appelait au 15, mais le premier degré ne travaille pas.

Hier à Marseille, la CGT et la FSU appelaient à des AG etc, après le 23.

SNUPFEN Solidaires

Trouve l'appel mollasson, mais n'a pas eu le temps de contacter le BN à ce sujet.

SUNDEP Solidaires

L'appel n'est pas signable en l'état. On reste dans la logique Solidaires par rapport aux autres communiqués.

Solidaires IDD

Demande un préavis de grève et un communiqué Solidaires avec des mots et des termes qui nous sont propres.

Le communiqué commun ne reflète pas la volonté de continuer l'action après le 23.

Solidaires doit se démarquer de ce communiqué.

Sud Culture

OK pour un préavis.

Au rassemblement à la Concorde (hier, 15/09), on aurait dit qu'il n'y avait que Solidaires.

A première vue ce communiqué est inconsistent.

Il ne faut pas se faire « ré engluer » dans leurs positions.

La CGT à la culture est troublée par la position de Solidaires.

Lors de l'intersyndicale avant le 15/09, la CGT culture aurait voulu faire une grève reconductible, mais maintenant elle ne veut plus.

Solidaires CCRF

Communiqué très mou, difficile de ne pas signer cependant.

Faire en plus un vrai tract Solidaires, on est dans le combat, on y est vraiment.

SUD Santé-Sociaux

Communiqué mou, n'apportant pas grand chose par rapport au précédent. Les équipes CGT ne prennent pas vraiment position. Il faut réussir le 23. On a l'impression d'être embarqués sur des grèves d'une journée. Elle ne peut être reconductible qu'avec l'accord entre syndicats.

Spasmet Solidaires

Un préavis en intersyndicale est en train de se faire. Communiqué mou.

Faire notre propre communication.

SUD Rural Equipement.

Ce n'est que de la redite.

La mobilisation du 23 pose problème car les gens sont déçus par la non-

reconductibilité du 7.

En juin SUD Rural E a demandé à la CGT et à la FSU de faire un préavis de grève à la rentrée. Refus !

Le 2 septembre, la FSU a demandé à profiter du préavis car des agents syndiqués chez eux faisaient grève.

Dissensions à la CGT et à la FSU.

Si Solidaires se lance seul, est ce que d'autres suivront ?

Jean-Michel

On refait un préavis et communiqué de Solidaires FP expliquant notre position. Appel à AG etc...

On propose, à l'intersyndicale FP, des amendements pour durcir le texte, au moins sur la stratégie: appel à AG pour décider des suites du mouvement.

SUNDEP Solidaires

Est ce qu'on ne peut pas dans notre tract faire ressortir que ce n'est qu'une première bataille (avant autres réformes) et également parler des jeunes.

Jean-Michel : ce sont les thèmes qui sont repris au niveau interpro. Pour la FP, il faut plutôt cibler le budget 2011.

Pour les jeunes, ils forment un « collectif des 25 » dont fait partie Sud Etudiant.

II - Groupes de travail

Jean-Michel sera absent du 15/11/10 au 5 ou 15 /01/11.

Il faut que la commission FP prenne ses responsabilités. Ne pas laisser seule Thi-Trinh tout porter sur ses épaules.

Par exemple : avec TT nous n'avons pas pu assurer la dernière réunion sur les comités techniques. Impossible pour chacun de se dédoubler.

a) Réunions techniques sur les Comités Techniques, les CAP

Solidaires a envoyé ses propositions d'amendements des décrets en juillet: pas de réponses positives. Solidaires a dit ce qui nous choquait seulement.

Ces textes vont réapparaître au CSFPE, normalement 1ère quinzaine d'octobre : c'est l'occasion de proposer vos amendements.

Ces textes portent sur le nouveau rôle des instances et l'organisation des élections.

Il y a des points politiques à trancher : par exemple sur le CT et le nombre de sièges. Est ce qu'on a une expression là-dessus ou pas ?

Il faut planifier: qui va aux réunions, les prépare et fait les comptes-rendus.

b) Sur les moyens syndicaux

Peu de réponses à notre demande sur les **moyens syndicaux**, voir propositions les gouvernementales : on reste au statu quo? Il faut que ça remonte. **Il faut un groupe de travail sur cette question.**

Sud culture : début septembre les choses étaient un peu compliquées, et nous n'avons pas donné de position.

Sur les CT, Bilan de comment ça fonctionne à la Culture : CTP ministériel à 15 membres. Ont obtenu ratio nombre de sièges par rapport au nombre d'électeurs.

Environ 90 CTP. Leurs fourchettes vont jusqu'à 10 sièges. Dérogation pour une DG au dessus de 3000 électeurs. La délégation de la direction diminue, donc mettre trop de sièges en face, c'est un peu un « piège à con ».

CT des nouvelles entités régionales: on ne sait pas ce que ça va donner.

Sur les moyens syndicaux : le ministère va plus loin que le décret. Les droits sont calculés par rapport au nombre des électeurs. Il ne faudrait pas qu'il y ait un recul par rapport à la base de calcul.

ASA 14 et 16 peuvent être fusionnées.

Art 13, non contingentés : ne pas fusionner.

Art 15 : souvent pas de temps pour la prépa **et** le compte rendu. Il faut demander un abondement de ce temps.

Ne dépend pas du nombre d'électeurs : on ne compte pas temps partiel, titulaires, non titulaires...Le calcul sur l'effectif à N-1 est dangereux dans un contexte de diminution de l'emploi.

Sud culture travaille là dessus.

Sud éduc : peut y consacrer du temps, car 3 personnes sont déchargées pour Solidaires.

Problème pour les jours de travail, pour siéger et préparer car décharges plutôt en fin de semaine.

Pour Solidaires IDD : 3 personnes pourraient venir (pour les groupes de travail : santé sécurité au travail et action sociale, ... et une pour travailler à Solidaires FP).

Moyens syndicaux, TT pilote : il faut quelqu'un de SUD santé, de SUD CT et quelqu'un d'autre de l'Etat Jean-Pierre de Solidaires IDD est d'accord pour travailler avec TT là dessus. Attention à ne pas confondre les DAS et les ASA...

TT demande que les OS donnent des réponses précises aux sujets traités, et non des banalités.

TT : rappelle que des fiches ont été faites en juillet. Il faut essayer de s'en servir (DAS et ASA sont détaillées). Ne pas s'éparpiller et surtout répondre aux questions posées. La synthèse se fera ensuite plus facilement. Une contribution d'une ou 2 pages sur ce sujet qui est très important serait bien .

Jean-Michel : il faudra réclamer des droits syndicaux par rapport au conseil commun des 3FP.

Pour les CT, il y a eu des réunions spécifiques à la Territoriale et à l'Hospitalière, mais question pratique, c'est la même chose: je suis absent mi-novembre.

TT pilote mais il faut quelqu'un qui suive, avec remontée des orga, tout ce qui

est CT, décrets de constitution, conseil commun (avec hospitalière et territoriale), nouveau CSFPE etc...

Il faut deux autres personnes qui viennent travailler.

TT : depuis 2 ans il n'y a presque pas eu de travail en commun.

Les syndicats à la base ne nous répondent pas, et nous nous ne pouvons pas toujours répondre à leur place, même si vous dites nous faire confiance.

Sud éduc : peut venir en plus 2 fois par mois.

Jean-Michel : dès maintenant, il faut savoir comment on fonctionne.

Christelle Guyader gère la trésorerie et l'Action sociale. Elle a besoin d'aide.

Eric Beynel gère le groupe de travail Santé et sécu au travail

L'équipe de coordination doit être renforcée pour former un vrai bureau FP. Il faut que les gens soient physiquement présents.

Le lien avec SUD santé et SUD CT est plus ou moins fait, mais à l'avenir avec le Conseil Commun, il faudra plus d'investissement de leur part.

Sud Culture : est ce qu'on ne peut pas tirer la sonnette d'alarme à Solidaires interpro?

JM : oui, c'est fait

Sud Educ : doit on vraiment s'occuper de tout? C'est une question politique: quel temps on y passe, au détriment du terrain. Faire congrès. Charte pour savoir comment on intervient.

JM : tous les sujets ont trait à la défense des personnels. Il faut de la crédibilité. Le compte-rendu des CSFP, des groupes de travail, n'est pas toujours fait, car nous sommes sur bookés. On pourra le faire sur le journal FP.

TT : sur les textes soumis en CSFP ou en Commissions des Statuts dès que Solidaires a rédigé ses amendements, il y a diffusion avant et après (projet de décret – résultats avec amendements acceptés ou non).

Sud intérieur : la question de la multiplication des instances, est un problème, mais en attendant il faut faire quelque chose

Serge pourrait comme il est parisien, s'il a une décharge, venir gonfler la coordination FP.

JM : on décidera des décharges lors de la prochaine commission.

Sud intérieur : où y a t'il de gros besoins?

JM : statutaire, Salarial (pour encadrement sup): absence à combler.

Au Cias : Christelle a besoin de renfort.

Non titulaires : on a besoin de quelqu'un de Sud santé sociaux

TT : Indemnitaire, on sait faire.

Sud intérieur : fera un travail sur les moyens syndicaux.

JM : beaucoup de décrets vont tomber à partir de la loi dialogue social, pour le Conseil sup.

Pour les CT par exemple : pas un seul amendement ne nous est parvenu. Vous aurez une cession de rattrapage pour le Conseil sup. Les amendements doivent nous remonter.

Solidaires IDD : une personne peut venir, mais il faut rembourser les déplacements.

JM : on fera un calendrier pour les moyens syndicaux.

Sur le nombre de sièges en CT: réponse de Solidaires à l'administration ? Il faut trouver un équilibre entre le nombre de sièges et le seuil pour atteindre ces sièges. Il faut les réponses de la Santé et de la Territoriale. Par exemple proposition sur nombre d'électeurs

CT ministériels : proposition à 20 ?

CSFPE Hosp et Territ: proposition à 25 (on est à 20) ?

Conseil commun : proposition à 30 ?

Sud Santé-sociaux : les CT d'établissements ne sont pas paritaires, 20 sièges avec collègues. Problème pour avoir des élus dans les petits établissements. Sont bien au delà de la loi sur les 10%.

Sont déjà dans des CT avec logique de CE, avec les collègues.

Solidaires IDD

Elections départementales interministérielles.

Les agents sont de 50-80 à 800-900 suivant directions.

Etude à faire.

Sud Rural

Est ce qu'on connaît les positions des autres syndicats?

Enjeux à long terme. Est ce une vraie demande du gouvernement parce qu'il ne sait pas ?

JM : la position pour le conseil commun est que tout le monde y entre, CGC et CFTC demandent 33 sièges ce qui fait un seuil à 3%.

La CFDT est la seule à défendre la même position que dans le privé, de 8 et 10%. Le gouvernement ne veut pas de seuil et calcul la représentativité sur le nombre de sièges.

Ne connaît pas les propositions des autres sur les CT.

On doit éviter la position CFDT avec les seuils: on pourrait peut-être les atteindre, on est en phase ascendante, mais on est contre.

Elections CT sur liste. Quand est ce qu'on prend position pour élection sur sigle, à combien?

Liste : quand on a par exemple 10 sièges (20 postes), avec de 2/3 au double de candidats, il faut 13 à 40 candidats.

Si on a 5 sièges, ça fait 10 personnes: le premier de la liste démissionne, est ce qu'on prend le 6 qui devient titulaire, ou l'orga choisit dans la liste?

La position serait plutôt pour « suivant sur la liste », car on se présente à des

électeurs.

Pour TT, le choix peut poser des problèmes, il faut mieux un automatisme. L'administration voulait attacher un titulaire à 1 suppléant : Non !

JM : les propositions pour le nombre de sièges 20 (CT ministériel), 25 (CS) et 30 (conseil commun) conviennent elles?

Propositions pour « harmonisation entre les 3 versants »?

Quels sont les seuils (CT locaux) à proposer et combien de sièges? (On peut également dire qu'on reste au nombre de sièges actuels) Quel niveau pour les élections sur sigle?

Sud Santé-sociaux : beaucoup d'établissements ont moins de 50 personnes, ne voit pas la faisabilité de l'élection sur sigle.

JM : on peut demander une modalité différente sur les 3 FP. Pas de problème.

3) Groupe de travail Non titulaires

Dorine en est chargée.

Boris (Sud Culture) Fabien Lepetit (Sud CT), Denis Nicolier (SUNDEP Solidaires), Fabien (Sud Educ), plus une personne de l'hospitalière, formeront un groupe de travail qui réalisera un questionnaire à soumettre aux OS.

Réaffirmation de nos principes : Arrêt des dérogations, création de postes de fonctionnaires.

Grille indiciaire pour les non titulaires ?

Sud CT et Sud santé sociaux, ont leurs revendications, mais il ne faut pas de contradictions. A l'Etat, il faut de la cohérence.

Réunion du groupe de travail jeudi 30 septembre: mail sur com FP.

Réunion intersyndicale du 20/09 à l'initiative de la FSU, pour des revendications communes

Les compte rendus à la commission FP seront faits pour laisser un temps nécessaire à la concertation.

Faire valider les propositions en commission FP

III- Elections générales le 20 octobre 2011.

On a le déroulement des élections avec calendrier.

C'est important pour la représentativité. Donc en plus de la campagne de chacun, il faut une campagne Solidaires, s'appuyant sur les Solidaires locaux. Faire une vraie campagne comme les prud'hommes.

Faire des propositions: au comité national de janvier, inscrire cette question à l'ordre du jour. Il faut un GT qui bosse sur la campagne et arrive au CN de janvier avec des propositions. Première date de GT avant l'absence de JM, c'est à dire le jeudi 21 octobre, avec Etat, santé, territoriale.

Proposition de matériel, de budget...

Interruption pour conférence téléphonique interpro

Elections (suite)

Pendant son absence, JM fera un récapitulatif des nouvelles compétences des CT. Qui négocie...

IV – Elections DDI et DIRECCTE le 19 octobre 2010

Gaelle Martinez (CCRF) :

- Dépôt des candidatures dans les **22 Direccte** (s), et professions de foi. Scrutin le 19 octobre.

· - **238 DDI**.(DDT et DDTM ; DDCS; DDSP; DDCSPP) : dépôt dans les 238 DDI, 2 refus en : Meurthe et Moselle et BAS RHIN. LES recours ONT déposés aux TA dans les délais. Réponse dans 15 jours. Scrutin le 19 octobre.

· Il faut que la campagne commence. Il faudrait un tract commun qui sera proposé aux OS (5 impliquées au total: CCRF, MEEDDAT IDD, Sud travail, sud intérieur, sud rural équipement)

· Cette élection servira dans la construction de Solidaires FP : Avenir des OS dans ces directions, et fusion future. Il faudra aller dans le même sens, rester cohérents et se démarquer des autres OS.

Faire réunion des syndicats concernés avant les résultats.

Faire tract de fond et un plus allégé, recto, « votez... » pensez à avoir un format A3, genre affiche sur panneaux syndicaux.

Elections Ile de France : 3 directions, Solidaires FP a fait alliance avec FSU et CGT, mais il faudra rencontre par la suite pour travail en commun ou non.

V – Congrès Solidaires juin 2011

Secrétariat national le 17/09

La question de la structuration ou pas de Solidaires FP devrait être posée au congrès. Bilan d'activité à rédiger (Jean-Michel). Avant le 15 novembre, première mise en place de ce travail de structuration.